

Approches contemporaines du genre



Présentation

DESCRIPTION

Cet enseignement vise à montrer la diversité des études de genre, aussi bien d'un point de vue théorique, au sein de traditions nationales contrastées, qu'empirique à partir d'exemples portant sur différentes sociétés. Le cours sera articulé autour de deux objets particuliers : le premier porte sur les politiques publiques de production et de lutte contre les inégalités de genre, le deuxième sur la santé au travail des femmes et des hommes.

Il a pour but de permettre aux étudiant·es d'intégrer une perspective de genre dans leurs recherches de Master, en leur offrant des outils conceptuels et méthodologiques.

• Genre, inégalités et action publique (18h)

Ce cours interroge le genre comme système de domination sociale et s'intéresse aux rapports sociaux de sexe qui en découlent. Il s'intéresse aux modalités historiques d'assignation des femmes à la sphère privée et à la manière dont les pouvoirs publics ont, selon les époques, légitimé ou au contraire cherché à combattre les inégalités et les exclusions découlant de la moindre légitimité des femmes à occuper la sphère publique (vie politique, marché du travail, etc.). Pour chacun de ces thèmes seront évoquées des enquêtes empiriques qui révèlent les mécanismes de (re)production des inégalités de genre, ainsi que la contribution des mouvements féministes et des féministes aux mobilisations et aux politiques publiques visant à garantir l'égalité des sexes. Dans une perspective intersectionnelle sera aussi analysé comment les inégalités et discriminations sexistes s'articulent et s'enchevêtrent avec les inégalités et les discriminations racistes et de classes.

• Genre, santé et travail (18h)

Le cours réfléchit à la manière dont le travail produit des effets sur la santé de manière différenciée selon le genre. Il explore comment les données produites par les enquêtes, notamment statistiques, permettent de rendre visibles ou à l'inverse d'invisibiliser la division sexuée des pénibilités et des risques professionnels.

Il s'intéresse ensuite aux mécanismes qui permettent à certaines conditions de travail d'être considérées socialement et politiquement comme graves ou anodines. Au croisement d'une sociologie du travail, du droit et des mobilisations, plusieurs enquêtes

montrent le rôle de reconnaissance mais aussi de filtre que jouent les procédures d'indemnisation dans différents pays (retraite pénibilité, maladies professionnelles et accidents du travail, inaptitude, accidents du travail domestique) et la façon dont elles construisent une visibilité différentielle selon le genre.

Une dernière partie réfléchit aux répercussions, au sein de la famille et de la division du travail domestique, des pénibilités et des risques issus de la sphère professionnelle. L'objectif du cours est de proposer des pistes à explorer pour étudier la santé au travail

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

des femmes et des hommes ; il vise aussi à mener une analyse critique des données utilisées dans les politiques de prévention et à examiner les tentatives, portées par des militantes féministes et syndicales, pour y intégrer une dimension genrée.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation